

Journée internationale de la Paix
Allocution de Daniel Senesael, Député-bourgmestre
Ecole communale de Néchin, le 21 septembre 2018

Madame la directrice,
Mesdames, Messieurs les enseignants,
Chers enfants,

Chaque année à travers le monde, nous célébrons la Journée internationale de la paix le 21 septembre. Cette journée a été déclarée en 2001 par l'Assemblée générale des Nations Unies en vue de renforcer l'idéal de paix, tant au sein des pays et qu'entre les pays eux-mêmes.

Cette détermination à prôner la paix prend une résonance particulière alors que nous commémorons le centième anniversaire de la fin de la première guerre mondiale et que le monde est plus que jamais traversé par des conflits sanglants aux issues aussi délicates qu'incertaines. Car s'il importe de se souvenir du passé, il convient que les événements marquants de celui-ci continuent à servir de base à l'élaboration d'un avenir soucieux du respect de la démocratie, de l'Etat de droit et de la paix. En effet, au-delà d'une défense des droits de l'homme et des libertés fondamentales qui doit demeurer une préoccupation permanente axée tant sur le présent que vers l'avenir, un regard posé sur le passé ne perd pas son utilité en ce sens qu'il permet de maintenir cette vigilance face aux dérives actuelles, réelles ou potentielles. Dans la mesure où les témoins vivants de ce conflit hors normes ont disparu au fil du temps, il revient à la société de prendre le relais afin que les générations futures prennent connaissance et conscience des faits perpétrés et en tirent les leçons.

En commémorant chaque année de la sorte la paix par le biais de l'éducation et de la prise de conscience de problématiques liées à la paix et la cessation de la violence, l'objectif est donc d'inspirer les prochaines générations, c'est-à-dire vous chers élèves, à devenir de véritables artisans de la paix !

Afin que vous puissiez vous souvenir de l'importance de ce message, nous avons pris l'initiative de planter en ce jour particulier un olivier, arbre qui, comme vous le savez sans doute, symbolise cette paix que nous célébrons aujourd'hui.

Chers amis,

A l'occasion de cette journée de la paix, un appel international a été lancé afin de plaider pour un monde débarrassé des armes nucléaires.

Au mois d'août dernier, nous commémorions les 73 ans des bombardements atomiques sur les villes d'Hiroshima et de Nagasaki. Deux bombes qui firent plus de 200.000 victimes et dont les conséquences, notamment en matière de santé, subsistent encore actuellement.

Après cette expérience traumatisante, le monde ne s'est malheureusement pas détourné de ces armes de destruction massive. Aujourd'hui en effet, neuf pays possèdent environ 15.000 têtes nucléaires, de quoi détruire notre planète à plusieurs reprises.

Si les armes nucléaires subsistent, le risque courra toujours de voir d'autres pays vouloir l'acquérir. La seule garantie pour éviter cette prolifération (et l'utilisation) de la bombe atomique est de les éliminer toutes.

C'est dans cette perspective que des négociations multilatérales ont eu lieu à New York durant deux ans. Celles-ci ont abouti le 7 juillet 2017 à un Traité qui interdit sans équivoque les armes nucléaires mais que les autorités de notre pays n'ont pas signé.

C'est pourquoi, en ce jour, notre commune a saisi cette opportunité de rappeler son attachement à la paix et au désarmement en affichant le drapeau de la paix. Et puisqu'en tant que bourgmestre je suis responsable de la sécurité de mes concitoyens, je vais signer dans quelques instants l'appel des bourgmestres visant à exhorter notre premier ministre à ratifier le Traité d'interdiction des armes nucléaires.

Pour conclure, je tiens à vous remercier toutes et tous, Madame la directrice, mesdames, messieurs les enseignants ainsi que vous les élèves pour votre implication dans cette journée et à vous féliciter pour les chants et les messages de paix que vous nous avez proposé. Merci pour votre attention.